

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Caractérisation technique du service public

<input type="checkbox"/> Organisation administrative du service	3
<input type="checkbox"/> Estimation de la population desservie	3
<input type="checkbox"/> Conditions d'exploitation du service	3
<input type="checkbox"/> Prestations assurées dans le cadre du service	3
<input type="checkbox"/> Conventions d'import ou d'export	4
<input type="checkbox"/> Ressources en eau	4
<input type="checkbox"/> Nombre d'abonnements	5
<input type="checkbox"/> Volumes mis en distribution et vendus	6
<input type="checkbox"/> Longueur du réseau	7

Tarification et recettes du service public

<input type="checkbox"/> Fixation des tarifs en vigueur	7
<input type="checkbox"/> Frais d'accès au service	7
<input type="checkbox"/> Prix du service de l'eau potable	7
<input type="checkbox"/> Le prix de l'eau tarif hors redevance de pollution domestique	8
<input type="checkbox"/> Evolution des composantes du tarif depuis 2010	9
<input type="checkbox"/> Recettes d'exploitation	9

Indicateurs de performance du service de l'eau potable

<input type="checkbox"/> Qualité de l'eau	10
<input type="checkbox"/> Connaissance et gestion patrimoniale du réseau	10
<input type="checkbox"/> Performance du réseau	11
<input type="checkbox"/> Renouvellement des réseaux	12

Financement des investissements du service

<input type="checkbox"/> Travaux engagés au cours de l'exercice (en euros HT)	13
<input type="checkbox"/> Etat de la dette	13
<input type="checkbox"/> Amortissements réalisés	13
<input type="checkbox"/> Travaux projetés en 2018 (en euros HTVA)	14

Caractérisation technique du service public de l'eau potable

Organisation administrative du service

La commune de Die est desservie par son propre réseau sans apport externe mais avec des exports sur les communes de Solaure et Ponet.

Estimation de la Population desservie

4700 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en régie directe.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations du service de l'eau de la commune sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clients
Entretien	des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des espaces verts et des plantations, des ouvrages de traitement, du génie civil, recherche de fuites, recherche et élimination de fuites, renouvellement compteurs abonnés, renouvellement de branchements
Renouvellement	des branchements, des canalisations, des compteurs, des équipements électromécaniques, des équipements hydrauliques, des vannes, du matériel de traitement
Mise en service	des branchements
Prestations particulières	réalisation des branchements neufs à titre exclusif
Renouvellement	canalisations, des branchements, des captages, du génie civil

Prestations assurées dans le cadre du service public de l'eau potable

Conventions d'import ou d'export

Convention	Cocontractant	Date d'effet	Durée [an]
Convention d'Export Permanente	Commune de SOLAURE	31/01/1984	
Convention d'Export Permanente	Commune de Ponet	31/01/1984	

Ressources en eau

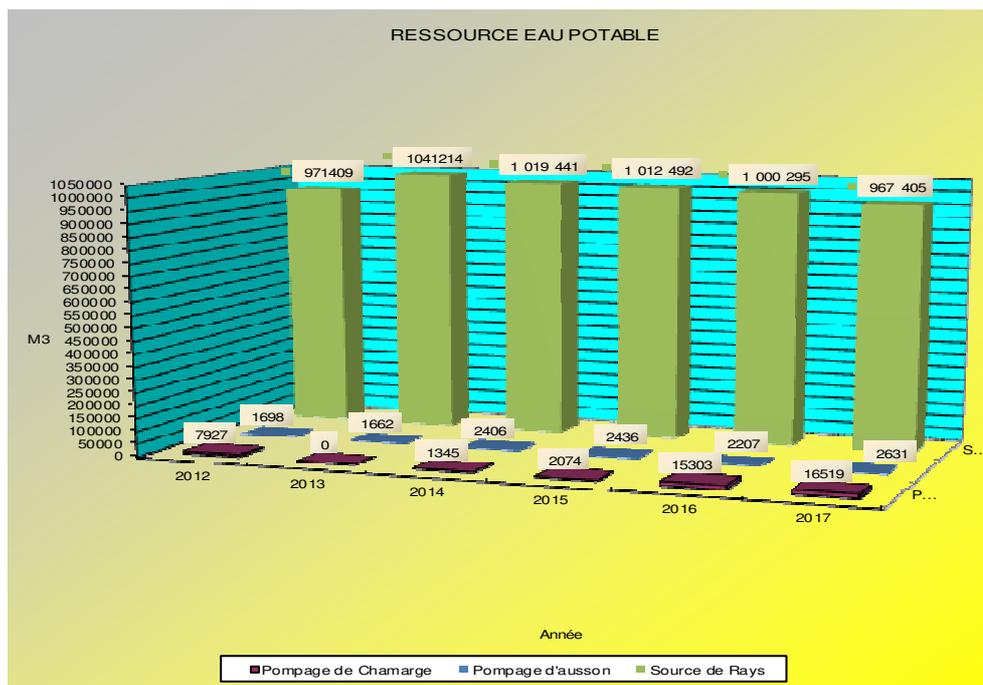
Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]
Prélèvement sources de Rays Prélèvement sources	162
Prélèvement de Chamarges Prélèvement en nappe souterraine	90
Prélèvement d'ausson	5

Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2015 [m³]	Production 2016 [m³]	Production 2017 [m³]	Variation 2016/2017
sources de Rays	3 888	1 012 492	1 000 295	967 405	-3.3%
Pompage de Chamarges	2 160	2074	15 303	16 519	+8%
Pompage d'ausson	120	2436	2207	2 631	+19.2%
Total produit [m³]		1 023 192	1 017 805	986 555	-3.1%

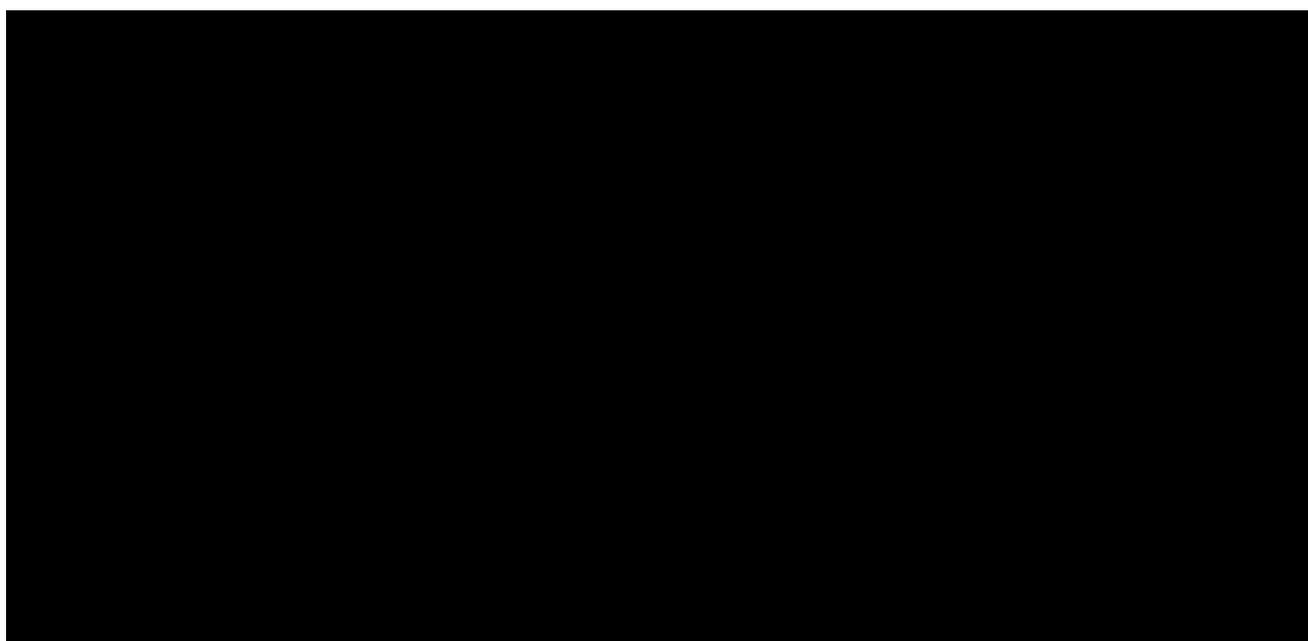
Evolution des volumes d'eau potable produits



Nombre d'abonnements

Abonnements	2015	2016	2017	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	3149	3118	3171	+1.7%
Nombre d'abonnements non domestiques	5	5	5	0%
Nombre total d'abonnements	3154	3123	3176	+1.7%

Evolution du nombre total d'abonnements



Volumes mis en distribution et vendus

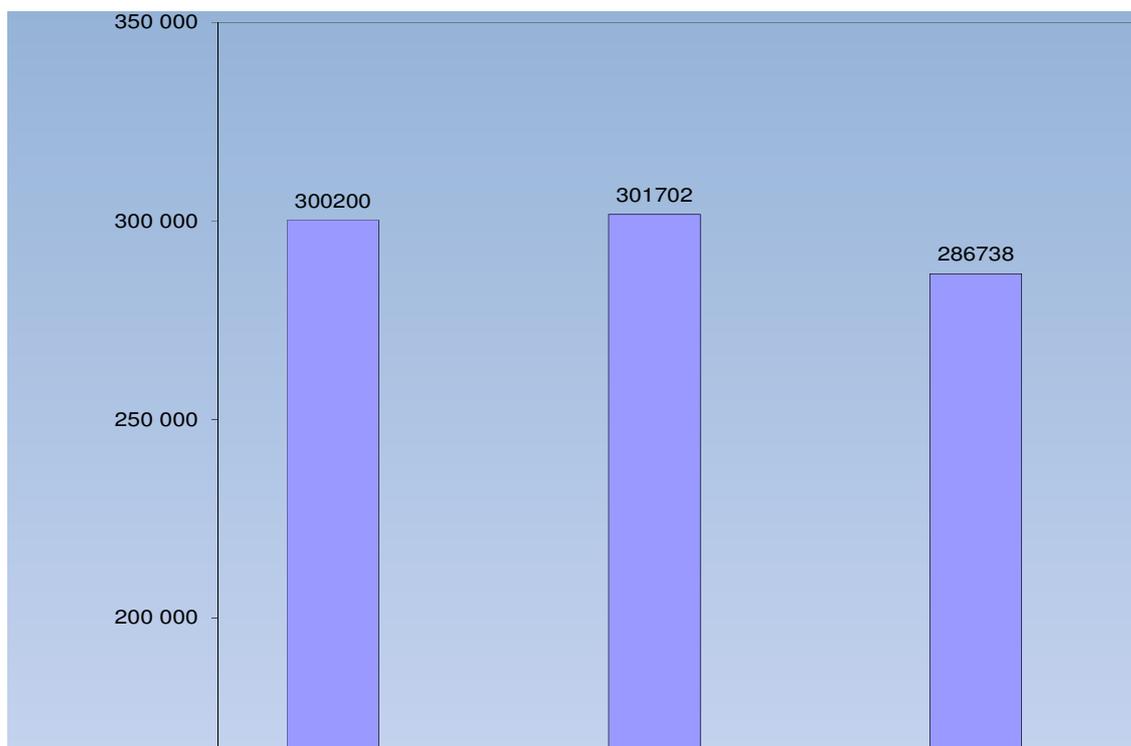
Volumes [m ³]	2015	2016	2017	Variation
Volume produit	1 017 002	1 017 805	986 555	-3.1%
Volume exporté	7 533	8 009	8 872	+10.8%
Volume mis en distribution	741 545	797 894	794 355	-0.4%
Volume total vendu aux abonnés	291 039	292 361	298 261	+2%

La consommation moyenne pour l'année par abonnement est de 93.9 m³.
Elle était de 93.6 m³ en 2016.

Détail des exportations d'eau

Export vers	Exporté en 2015 [m ³]	Exporté en 2016 [m ³]	Exporté en 2017 [m ³]	Variation
Commune de Solaure	7533	8009	8 872	+10.8%
Commune de Ponet	0	0	0	
TOTAL	7533	8009	8 872	+10.8%

Evolution des volumes vendus aux abonnés et exportés



Tarification et recettes du service public d'eau potable

Longueur du réseau

	2015	2016	2017	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	59.9	60.7	61	+0.5%

Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixées les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
22/03/2016	fixation des tarifs

Le service est assujetti à la TVA.

Frais d'accès au service

Au 1er Janvier 2017:

La collectivité ne perçoit aucun frais d'accès au service.

Prix du service de l'eau potable

Le prix du service comprend :

Une partie fixe ou abonnement

Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables annuellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé.

Redevance de pollution domestique par commune

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

	01/01/2015	01/01/2016	01/01/2017
Commune de DIE	0.29	0.29	0.29

Le prix de l'eau TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE

Evolution du tarif de l'eau en euros/HT

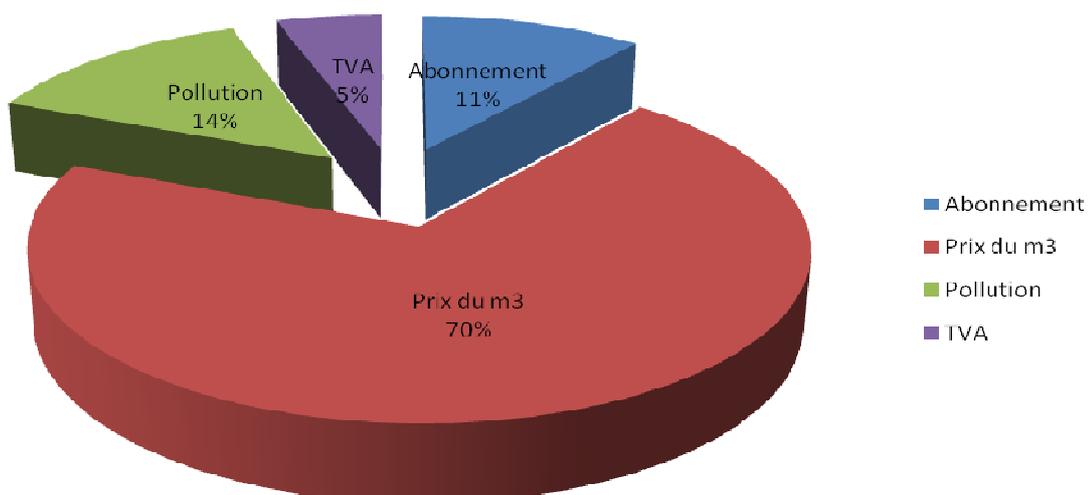
	Désignation	2016	2017	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement forfaitaire suivant diamètre	27.42	27.97	+2%
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N°1 (0 à 500 m ³)	1.46	1.49	+2%
	N°2 (501 à 2000 m ³)	1.36	1.39	+2.2%
	N°3 (au-delà de 2000 m ³)	1.22	1.24	+1.6%
Redevances et taxes				
	Pollution [€/m ³]	0.29	0.29	
	TVA	5.5%	5.5%	

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	2016	2017	Variation
Abonnement	27.42	27.97	+2 %
Consommation	175.20	178.80	+2 %
Pollution	34.80	34.80	0%
TVA	13.06	13.28	+1.7%
Total [€ TTC]	250.48	254.85	+1.74%

Le prix du mètre cube théorique pour un usager consommant 120 m³ est de 2.12 €/TTC/m³. Il était de 2.09€/TTC/m³ en 2016. Soit une augmentation de 1.4%

Pourcentages pour une facture de 120 m³



Evolution des composantes du tarif depuis 2012

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1^{er} janvier de chaque année hors TVA).

Année	Collectivité [€]	TAXE [€]	Total hors TVA [€]
2012	183.21	25.20	209.61
2013	187.16	33.60	220.76
2014	189.82	33.60	223.42
2015	193.89	34.80	228.69
2016	202.62	34.80	237.42
2017	206.77	34.80	241.57

Recettes d'exploitation

Recettes issues de la vente d'eau en euros/HT

	2016	2017	Variation
Recettes vente d'eau	594 158.23 €	609 574.89 €	+ 6%

Indicateurs de performance du service de l'eau potable

Qualité de l'eau

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

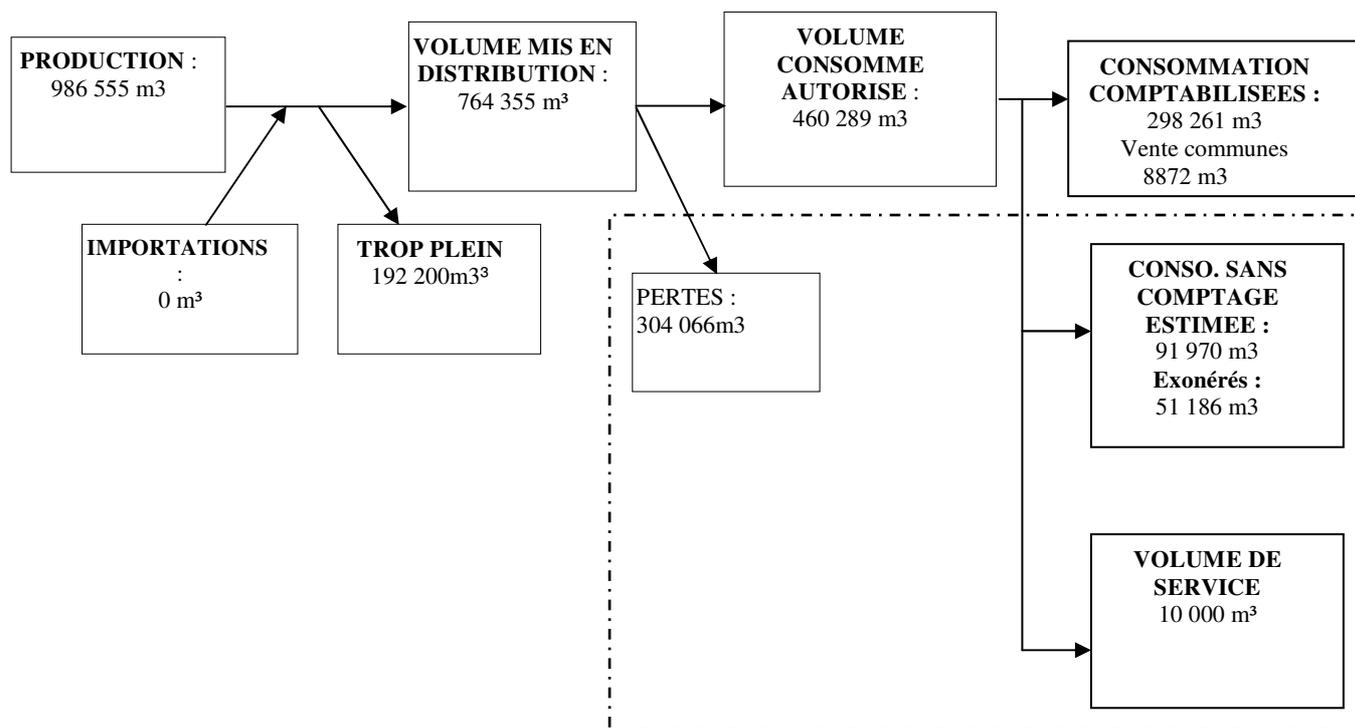
	Nb de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	16	0	100%	-
Conformité physico-chimique	16	0	100 %	

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

	nombre de points	points obtenus
Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution	10	10
Mise à jour des plans de réseaux	5	5
Existence d'un inventaire de réseau	15	12
Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau date de pose) ;	15	10
Localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes ;	10	10
Inventaire des équipements électromécaniques	10	10
Plan du réseau mentionnant les branchements	10	2
Référencement pour chaque branchement les caractéristiques du compteur ;	10	10
Plan de sectorisation des recherches des fuites (dates nature des réparations et travaux effectués).	10	8
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements ;	10	2
Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) ;	10	6
Modélisation du réseau	5	0
TOTAL	120	85

Performance du réseau



Les consommations sans comptage (en particulier essai borne incendie, fontaine arrosage) sont évaluées à 91 970 m³.

Les consommations comptabilisées comprennent la consommation des abonnés, de la commune et les ventes aux communes de Ponet et Solaure.

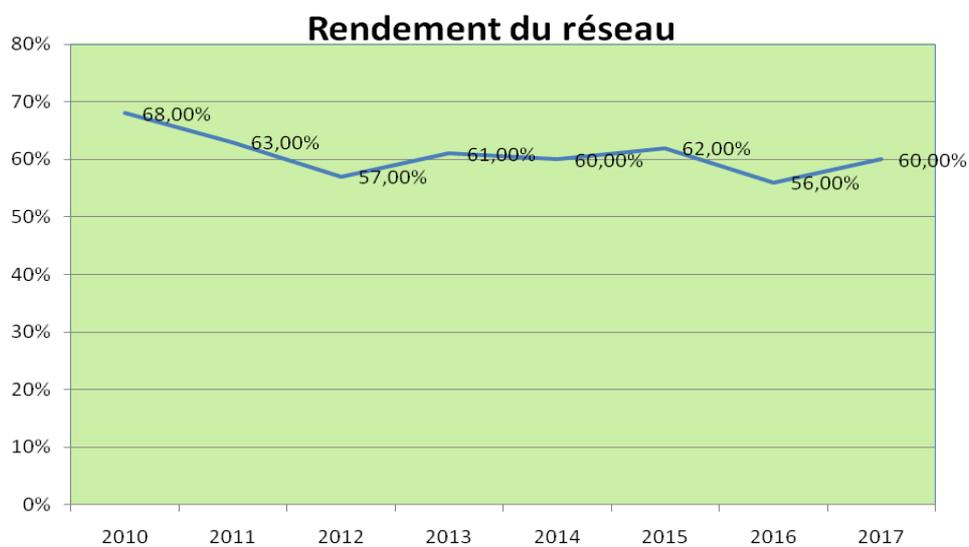
Les volumes de service (nettoyage réservoirs, voirie, analyseurs, purges de réseau) sont estimés à 10 000 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

Rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées +estimation consommations sans comptage+volume de service) /
(volume produit – TROP plein)

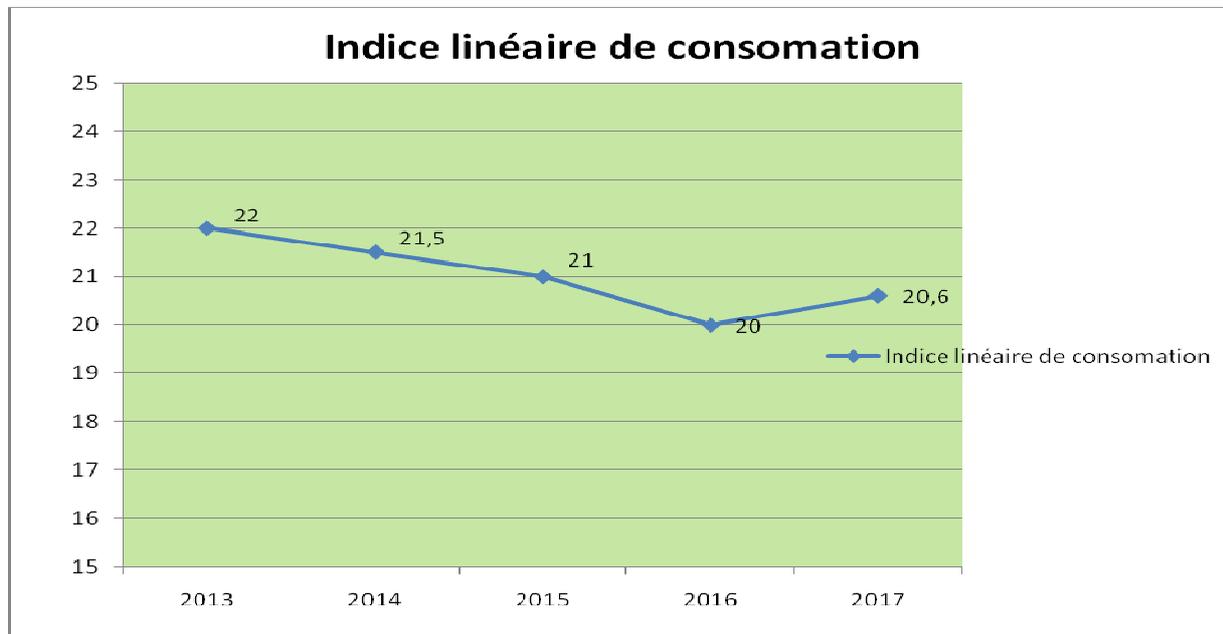
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement de réseau	68	63	57	61	60	62	56	60



Indice linéaire de consommation =

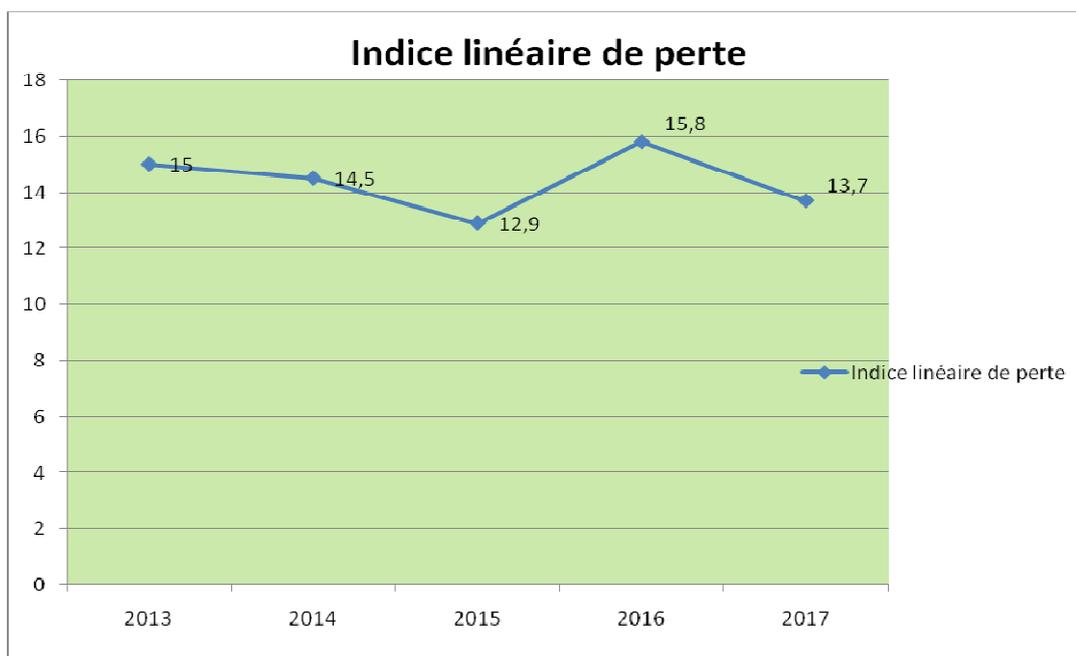
(Volume consommé autorisé / Longueur du réseau hors branchements x 365 jours

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation (m ³ /km/j)	22	21.5	21	20	20.6



Indice linéaire de pertes en réseau = Pertes / longueur du réseau hors branchements x 365

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	14	14.2	12.9	15.8	13.7



Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites sur le goût, les fuites avant compteur, la lisibilité des factures, la qualité de la relation clientèle, etc... Les réclamations sur le prix ne sont pas prises en compte. Cet indicateur témoigne du niveau de satisfaction des abonnés à la condition que toutes les réclamations soient correctement comptabilisées.

$$\text{taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : 0.

Pour l'année 2017, le taux de réclamations est de 0 pour 1000 abonnés.

Délai maximal d'ouverture des branchements

Dans son règlement, le service s'engage à fournir l'eau à tout candidat à l'abonnement dans un délai de huit jours suivant la signature de la demande d'abonnement s'il s'agit d'un branchement existant.

$$\text{taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements} = \frac{\text{nombre d'ouvertures de branchements ayant respecté le délai}}{\text{nombre total d'ouvertures de branchements}} * 100$$

Le taux de respect de ce **délai est de 100%** puisqu'en réalité, compte tenu de la présence permanente d'agents du service des eaux, le service est à même à se conformer aux délais souhaités par les futurs abonnés qui est de 1 jour ouvré après la réception de la demande.

Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Sont étudiés :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds de solidarité.
- les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité.

Abandons de créance 2017 : 434,91€ (délibération admission en non valeur du 14 novembre 2017)

Versements à un fonds de solidarité 2017 : 0

Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance.

Pour l'année 2017, 4 interruptions de service non programmées ont été dénombrées, soit un **taux d'occurrence des interruptions de service non-programmée de 1.25 pour 1 000 usagers.**

Renouvellement des réseaux

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	1.5	1	0	2.3	1	0.25

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Réfection des branchements en plomb

ANNEE 2017							
Branch.	N°	Adresse du branchement	NB branch	Longu. du plomb (ml)	D.	Longu. de la tranchée (ml)	Réfection chaussée (ml)
14460		CARNOT avenue Sadi	1	4	15	2	2
14540	16	CARNOT avenue Sadi	1	3	15	2	2
14560	12	CARNOT avenue Sadi	1	4	15	2	2
16200	55	CARNOT avenue Sadi	1	15	15	15	15
16220	57	CARNOT avenue Sadi	1	16	15	13	13
16160	51	CARNOT avenue Sadi	1	15	15	15	15
16180	53	CARNOT avenue Sadi	1	20	15	20	20
14380	26	CARNOT avenue Sadi	1	15	32	2	2
14580		CARNOT avenue Sadi	1	40	15	35	30
16000	39	CARNOT avenue Sadi	1	15	15	2	2
16020	41	CARNOT avenue Sadi	1	15	15	2	2
16040	45	CARNOT avenue Sadi	1	15	15	2	2
16060	45	CARNOT avenue Sadi	1	25	15	25	25
16080	47	CARNOT avenue Sadi	1	8	15	3	3
16140	49	CARNOT avenue Sadi	1	10	15	10	10
39700	9	VOLTAIRE rue	1	4	15	2	2
900	13	FAURE rue Maurice	1	5	15	2	2
13880		CHANDILLON chemin de	1	40	15	2	2
13900		CHANDILLON chemin de	1	50	15	2	2
13840		CHANDILLON chemin de	1	15	15	3	3
13860		CHANDILLON chemin de	1	15	15	3	3
19680	1	CITADELLE rue de la	1	3	15	2	2
13820		CHANDILLON chemin de	1	15	15	3	3
15060		CHARGIERE quartier de la	1	15	15	2	2
Nombre de branchements			24			des branchements en 2,56% plombs	
Linaire de plomb (ml)				382			5,38% du linaire de plomb

I

BUDGET INVESTISSEMENT

Investissements engagés au cours de l'exercice 2017 (en euros HT)

Par programme	CREDITS	DEPENSES
Acquisition de matériel	65 000.00€	58 035.00€
Création serveur web et matériel de relève	3 000.00€	1 847.00€
Travaux réseau	0.00€	34 284.00€
Réalimentation eau potable	822 195.00€	101 722.00€
Réfection toiture dessableur Rays	7 000.00€	4 518.00€
Amélioration du rendement réseau	30 000,00€	61 775.00€
Porte ouest	10 000.00€	0.00€
Entrée Ouest RD 93	45 000.00€	783.00€
TOTAL	955 195.00 €	262 964.00€

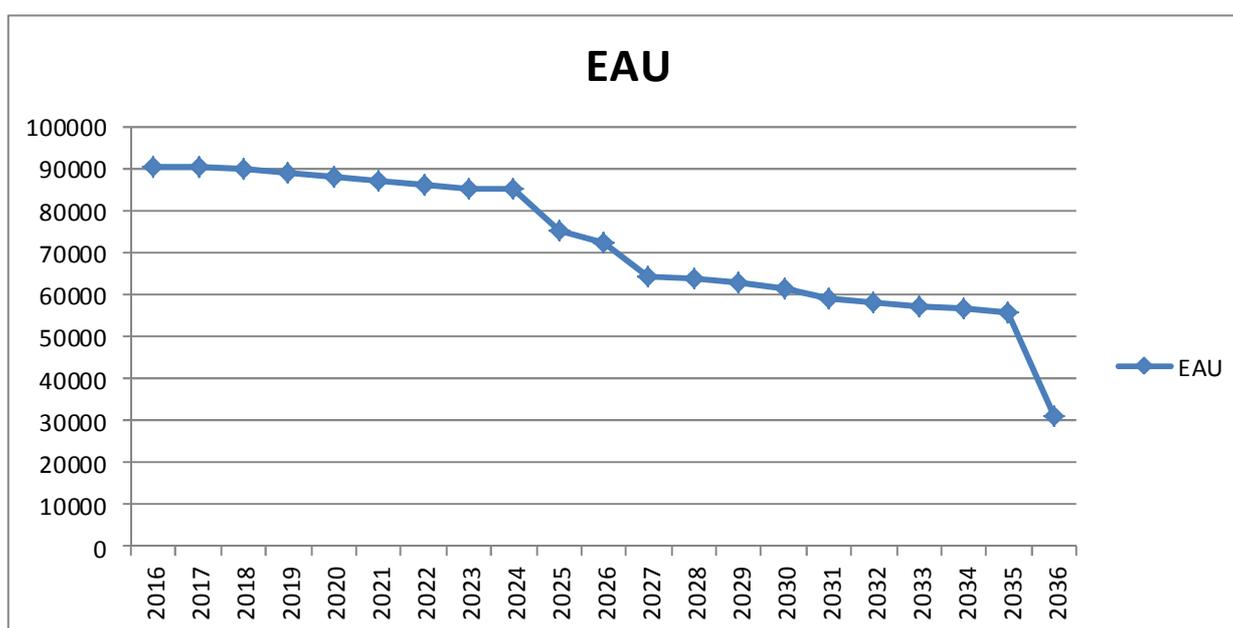
Investissements prévus au cours de l'exercice 2018 (en euros HT)

Opérations	Total	Recette attendue
Chap. 23	16 871,00 €	124 903 €
Amélioration réduction d'eau	5 096,00 €	16 903 €
De rue A Briand à carrefour Recluse	0,00 €	108 000 €
Entrée ouest rd93	11 775,00 €	0 €
2315	2 293 970,00 €	1 106 566 €
Aménagement av. du Texas - part eau	12 000,00 €	0 €
Aménagement porte ouest - part eau- CP 2018	80 136,00 €	0 €
Réalimentation EP commune - CSPS et CT	6 020,00 €	0 €
Réalimentation EP commune - Maîtrise d'œuvre	24 547,00 €	0 €
Réalimentation EP commune - Travaux lot 1 - tranche 5 avec avenant	307 735,00 €	217 300 €
Réalimentation EP commune - Travaux lot 1 - tranche 6 à affermir	722 532,00 €	361 266 €
Réalimentation EP commune - Travaux lot 2 - tranche 1 (construction réservoir 1 750m3+démol) et 2	1 056 000,00 €	528 000 €
Réalimentation EP commune - Travaux lot 2 - tranche 2 (construction réservoir 1-1250m3)	0,00 €	0 €
Réfection et entretien du réseau	50 000,00 €	
Travx gestion courante (marché bdc)	35 000,00 €	0 €
2156	76 000,00 €	5 500 €
Acquis. Matériels - compteurs	60 000,00 €	0 €
Amélioration réduction d'eau	16 000,00 €	5 500 €
2031	10 000,00 €	
Frais d'étude divers	10 000,00 €	
203	5 450,00 €	0 €
Achat licence OMEGA CLOUD	500,00 €	0 €
Création portail abonnés	4 950,00 €	0 €
Total général	2 402 291,00 €	1 236 969 €

Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2015	2016	2017
Encours de la dette au 31 décembre	1 068 630.38	1 017 942.00	966 261.00
Remboursements au cours de l'exercice	90 970.99	94 827.00	88 665.00
dont en intérêts	41 236.38	35 782,00	35 953.00
dont en capital	49 734.61	59 045,00	52 712.00



Amortissements réalisés

	2015	2016	2017
Montant de la dotation aux amortissements	118 416.60	119 014.00	106 175.00